

# Le dossier médical partagé : équilibrer soins et confidentialité

Public : Tout professionnel de santé, personnel administratif, représentants des usagers, acteurs associatifs...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel

Distanciel

MOOC flexible : capsules vidéos 4h + webinaire live 1h, à votre rythme

4 à 10 participants

Validation des acquis :  
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :  
Intra/MOOC : sur devis  
Inter : 490 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :  
Via partenaire Qualiopi dédié  
(contact pour mise à jour 2026)

## Compétences visées :

- ✓ Définir le dossier médical partagé et ses fonctions
- ✓ Identifier les droits du patient concernant son dossier médical
- ✓ Appliquer les règles de partage d'informations entre professionnels de santé
- ✓ Utiliser le dossier médical partagé pour faciliter la coordination des soins urgents
- ✓ Elaborer un plan d'action pour assurer la conformité au RGPD lors de l'utilisation du dossier médical d'un patient

## Programme indicatif :

- ◆ Définition et contenu du dossier médical partagé
- ◆ Les droits du patient sur son dossier médical
- ◆ Le partage d'informations
- ◆ Les responsabilités encourues

## Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Réflexion collective sur des problématiques de terrain
- Etude de cas impliquant la communication d'informations confidentielles
- Simulations d'interactions entre les professionnels de santé et les proches

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

**Contact : Camille KUREK**  
**camille.kurek@lexior.fr / 06.64.71.14.37**

